SEJOUR A TREGUNC CYCLOS
ORGANISATION – CONSIGNES - TARIF

Contexte :

Le Séjour à Trégunc (29) est une organisation du CoDep85, pour faire découvrir le sud du département du Finistère.

Ce rendez-vous incontournable invite les cyclos et les cyclotes à découvrir les richesses du territoire autour de Concarneau à travers des parcours variés, alliant paysages côtiers, bocage et patrimoine local.

Événement placé sous le signe du partage, de la découverte, de moments d'échange et de plaisir, où l'effort se conjugue avec la convivialité.

Il se déroule du **lundi 21 juin au vendredi 25 juin 2027.**

Des parcours Route, Gravel/VTT :

Un parcours par jour sera proposé pour les trois disciplines avec un pique-nique en commun.

Les parcours Gravel et VTT seront communs.

Critères de participation, dossier d'engagement et inscription :

Le Séjour à Trégunc est ouvert aux licencié(e)s majeurs(e)s, possédant une licence FFVélo en cours de validité et médicalement apte pour la pratique du cyclotourisme.

Vous devez connaître vos limites pour vous engager sur ces distances, et sur plusieurs jours.

Le nombre de participants est limité à 50 cyclistes.

Inscriptions closes pour le 31 janvier 2027 délai de rigueur.

Renseignements, **Daniel HEGRON – Tél 06 61 11 66 20 – departement85-formation@ffvelo.fr.**

Le dossier d'engagement comprend :

Le bulletin d'inscription et d'attestation dûment complétés à transmettre à :

- département85-tresorerie@ffvelo.fr.

Le règlement par virement bancaire est à privilégier :

- COMITE DEPARTEMENTAL DEVENDEE FEDERATION FRANCAISE CYCLOTOURIS
- IBAN FR76 1470 6001 4823 6959 0000 134 .

Ou exceptionnellement le règlement par chèque à l'ordre du CODEP 85 FFvélo, à envoyer à :

- **Marie-Christine LOUSTAU**, 12 allée des ormes – 85340 Les Sables-d'Olonne.

Montant de l'inscription :

Le coût du Tour de Vendée est de **270 € par personne**.

Premier acompte à l'inscription d'un montant de **100 €.**

- Motif : 1ER ACOMPTE TREGUNC 2027 (VOTRE NOM)

Second acompte pour le 1er mars, **délai de rigueur** d'un montant de **100 €.**

- Motif : 2EME ACOMPTE TREGUNC 2027 (VOTRE NOM)

Le solde de **70€** pour le 1er mai, **délai de rigueur .**

- Motif : 3EME ACOMPTE TREGUNC 2027 (VOTRE NOM)

Ce montant comprend :

L'hébergement en demi-pension avec option pique-nique

Le petit déjeuner

Les repas du midi seront du type repas froid (pique-nique)

Le repas du soir comprend le ¼ pichet

Le linge de toilette est fourni

Ce montant ne comprend pas :

L'acheminement de votre lieu de résidence au centre Azureva et vice versa.
Les frais relatifs à vos besoins personnels (boissons en dehors des repas et ravitaillements, consultations médicales, réparations vélos, etc…).

Annulation à la participation :

Si non paiement de la somme due à l'échéancier.

En cas de désistement, il est préférable de se faire remplacer.

Barême des Frais d'annulation

Plus de 31 jours avant départ	Frais de 30 % du prix total
Entre 30 et 21 jours avant départ	Frais de 50 % du prix total
Entre 20 et 15 jours avant départ	Frais de 75 % du prix total
Entre 14 et 08 jours avant départ	Frais de 90 % du prix total
Moins de 07 jours où non présentation au départ	Frais de 100 % du prix total

Assurances – Documents administratifs :

Assistance rapatriement :
Les licences « Petit-Braquet et Grand-Braquet » comprennent ces garanties.

Être en possession de :
Licence, carte d'identité, carte de sécurité sociale et de mutuelle.

Tenue vestimentaire :

Arborer la tenue du club d'appartenance ou une tenue de votre choix.

Sécurité :

En groupe, hors agglomération, rouler à deux de front et systématiquement en file indienne lorsque les circonstances l'exigent (Dépassement par un véhicule annonçant son approche, chaussée étroite, etc...).
Chaque participant(e) devra respecter scrupuleusement le code de la route, ainsi que les consignes particulières des organisateurs.
Les vélos devront être en bon état de fonctionnement et pour les VAE (250 Watt) ayez un chargeur et une batterie de rechange.
Le port du casque est obligatoire pour cette manifestation.
Les participant(e)s devront emprunter les voies notifiées sur la carte de route. Les traces gps seront diffusées.
Le représentant du groupe veillera à l'homogénéité des cyclistes, à l'allure dans les côtes qui doit être sans excès; lors d'une crevaison ou d'un ennui mécanique tout le monde s'arrête et se met en sécurité.

Hébergement / repas / ravitaillements :

Hébergement :

Village Azureva - 20 rue Penn Ker Lae – 29910 – Tregunc

Le village

Parking privatisé non sécurisé

- 3 bornes pour véhicules électriques

Les lits sont faits à l'arrivée
Laverie avec monnayeur
Ménage fin de séjour
Tous les logements sont dotés d'une télévision

Accès Wi-fi - Espaces communs - Règle de vie et respect de l'environnement :

Durant la totalité du séjour, chaque participant(e) s'engage à faire preuve de solidarité envers le groupe et les membres de l'organisation.
Aucun déchet ne devra être jeté dans la nature, des sacs poubelles seront mis à disposition aux divers ravitaillements.
Dans les hébergements, suivre les consignes de l'établissement.

Droit à l'image :

Chaque participant(e) autorise le CoDep85 à reproduire, diffuser et publier les images, les vidéos représentant les acteurs de ce séjour, dans les publications locales et sur les sites internet de la FFVélo, dans le respect des droits relatifs à l'honneur et à la réputation du participant(e).

Les itinéraires :

Ils ont été élaborés de façon à utiliser dans la mesure du possible des routes à faible circulation pour les parcours route et des chemins adaptés aux VTT et Gravel.
Du fait d'un pique-nique froid, la pause méridienne sera organisée à un endroit commun aux trois discipline
La longueur des étapes (en cours de conception):

- Jour 1 départ 8h30 :
  - 80/100 ROUTE et 50/70 Gravel/VTT
- Jour 2 départ 8h30 :
  - 80/100 ROUTE et 50/70 Gravel/VTT
- Jour 3 départ 8h30 :
  - 80/100 ROUTE et 50/70 Gravel/VTT
- Jour 4 (matin) départ 9h00 (après libération des chambres) :
  - 40/60 ROUTE et 40/50 Gravel/VTT

Arrivée pour le lundi 21 juin 2027 à 18h00 au village Azureva

20 rue Penn Ker Lae – 29910 – Tregunc
Village situé à 400 m de la plage de Pouldohan et 8kilomètres de Concarneau.
Cadre calme, sauvage et préservé en bord de côte
Richesse patrimoniale

Retour le vendredi 25 juin après le buffet ou le pique-nique (possibilité de prendre une douche et se changer au retour de la sortie)

FF vélo COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME VENDÉE